

Les objectifs pédagogiques :

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de :

- Connaître les droits et les devoirs de l' élu d'opposition
- Exister en tant que véritable force politique d'opposition
- Etablir une stratégie politique au long cours
- Façonner son image et sa communication
- Rassembler, créer une dynamique et être en position favorable le moment venu

Le Programme :

Droits et devoirs de l' élu d'opposition

- Le statut de l' élu local
 - les droits de l' élu local d'opposition
 - les devoirs & obligations de l' élu local
- **Exercice collectif : jeux de questions/réponses sous la forme de quizz

Jouer son rôle face à la majorité

- Préparer les commissions et les conseils municipaux
 - Savoir utiliser toutes les armes de l'opposition :
(Explication de vote, prise de parole, question écrite, question oral, droit à l'information, droit d'expression, ...)
- ** Mises en situation et étude de cas

L' élu d'opposition et ses concitoyens

- Adopter la bonne posture
 - être identifié par les citoyens
 - Se rendre utile à sa population
- Exercices en groupe : jeux de rôle et prises de parole

Etablir une stratégie gagnante

- identifier les acteurs clés de son territoire, les rencontrer et connaître leurs attentes
 - Cibler les thématiques et les sujets stratégiques
 - Donner de la cohérence à ses actions et ses prises de position
- ** Exercice en groupe : « Mind Mapping »

Se faire connaître et valoriser son action

- Les réunions et événements publics
 - Les réseaux sociaux
 - Les relations avec la presse
- ** Atelier d'écriture numérique : « se faire entendre sur les réseaux sociaux »

Rassembler autour de ses idées

- Construire & étendre son réseau
- « Notoriété, Crédibilité, Adhésion »
- Fédérer une équipe

** Exercice collectif : partage d'expérience

Formateur : Monsieur Florian JOUAN



- 15 ans d'expérience dans la sphère publique et politique & enseignant en communication.
- Diplômes : Master en Stratégie et Décision Politique et Publique, certification « Consultant-Formateur ».
- Expériences : élu local, directeur de cabinet, collaborateur au cabinet du président du conseil départemental, attaché parlementaire à l'assemblée nationale, collaborateur stagiaire en cabinet ministériel, directeur de campagne.

Les points forts de la formation :

Animée par un formateur spécialiste en communication et doté d'une expérience de plus de quinze ans dans la sphère politique, cette formation participative et dynamique a pour objectif d'apporter de manière concrète les outils et les techniques essentielles pour jouer pleinement son rôle d' élu d'opposition .

Basés sur la « vraie vie des élus d'opposition », les différents exercices et mises en situation vous permettront de les mettre directement en application à l'issue de la formation.

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Apports pratiques
- Mises en pratique
- Quizz
- Jeux de rôle
- Partage d'expérience
- Ateliers d'écriture numérique

Les résultats attendus :

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en capacité de se positionner en tant que véritable force d'opposition. Capable d'établir une stratégie au long cours en adéquation avec ses actions et ses prises de position. Il pourra dès lors valoriser celles-ci, gagner en notoriété et en crédibilité et ainsi rassembler naturellement autour de ses idées.

Public :

Elus

Format :

En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité
En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme
A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Florian JOUAN

Financement et coût :

Pour les intras, nous consulter pour devis
 Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

Nombre maximum de participants par session de formation : 15 personnes.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

Résultats en 2021 et 2022 : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)